

RAGRÉPRO

RAGRÉAGE AUTOLISSANT - GRANDS CHANTIERS - TRAVAUX NEUFS - ÉPAISSEUR : 3 À 10 MM



Plancher chauffant à eau



De 3 à 10 mm



ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR⁽¹⁾

A+ A B C



Gris



DESCRIPTION

Ragréage autolissant pour l'égalisation des sols de locaux privés ou collectifs classés P3 au plus.

AVANTAGES

- Se mélange très facilement
- Bonne autolissance
- Pompable
- Aspect de surface fin et régulier

DOMAINE D'EMPLOI

- Habitations, bureaux, lycées, hôpitaux...
- Sols chauffants à eau
- Sont exclus : Plancher Rayonnant Electrique, locaux et sols humides en permanence.

SUPPORTS conformes aux DTU et CPT en vigueur

- Support en maçonnerie, plancher béton, dallage sur terre-plein

REVÊTEMENTS ASSOCIÉS et délais de recouvrement⁽¹⁾ indicatifs

- Revêtement céramique, textile ou plastique : 24h
- Parquet : 72h

Le respect de ces délais ne dispense pas des vérifications du DTU/ CPT pour le revêtement à poser.

MISE EN ŒUVRE

Note : Ce qui suit est une description typique de l'application. Dans le cas d'autres paramètres du chantier, contacter notre service technique.



Contrôle du support



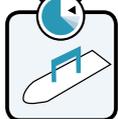
Température d'application



5 à 5,4L



DPU 20 min



Temps autolissage 15 min



Délai de mise en circulation 24 h



1,5 kg/m²/mm

OUTILLAGE NÉCESSAIRE

Seau-doseur, auge de malaxage, malaxeur à variateur (vitesse lente) avec embout adapté aux ragréages, lisseuse inox, débulleur pour ragréage, pompe pour ragréage en sac (si pompage), ...

PRÉPARATION DU SUPPORT

Support sain, propre, cohésif, dégraissé et dépoli, dépoussiéré, ne ressant pas l'humidité, exempt d'huile de décoffrage ou de matériaux faiblement adhérents.

Primariser le support : CERMIFILM ou CERMIPRIM UNIVERSEL. Selon le risque, utiliser une barrière anti-remontée d'humidité (cf. FT CERMIBLOC).

Poser des bandes de désolidarisation en périphérie et au droit des éléments verticaux.

NB. Respecter les fiches techniques des différents produits de préparation des supports.

PRÉPARATION DU PRODUIT

Mélanger 25kg de poudre avec 5-5,4 L d'eau pendant ≈ 3 min jusqu'à l'obtention d'une pâte de consistance fluide, homogène et sans grumeaux à l'aide d'un malaxeur électrique à vitesse lente.

PRÉPARATION DE L'ÉQUIPEMENT

Si pompage, utiliser une pompe garantissant un débit d'eau adéquat, ininterrompu et constant.

La pompe et ses accessoires doivent être propres et convenablement préparés pour couler le ragréage.

Réaliser quelques gâchées manuelles pour en reproduire la consistance au pompage.

L'équipe d'applicateurs doit être formée à l'application du ragréage à la pompe. Ne pas hésiter à contacter le fabricant de la pompe pour toute question.

APPLICATION

Étaler le produit, sans temps de repos, à l'aide d'une lisseuse inox par de larges mouvements de va-et-vient. Faire au préalable un tirage à zéro, améliore l'adhérence du mortier.

L'étalement et le lissage doivent se succéder rapidement.

Pour parfaire la finition notamment aux droits des raccords, utiliser un rouleau débulleur.

Épaisseur d'emploi 3 à 10 mm, appliquée en une passe

CONDITIONS D'APPLICATION⁽¹⁾

S'assurer des conditions hors d'eau / hors d'air et de l'absence d'ensoleillement direct.

Températures d'application : 5 et 30°C.

Interrompre le chauffage au sol mini 48h avant, pendant et mini 48h après la mise en œuvre.

Durée pratique d'utilisation : 20 min env.

Autolissance : 20 min env.

Ouverture au trafic piéton : 2 à 4h env.

Ponçage éventuel : 4-6h env.

(1) : Valeurs obtenues à 20°C et 60% HR au laboratoire. L'ouvrabilité du produit et les délais de séchage sont plus courts par températures chaudes et plus longs par températures basses.

NETTOYAGE ET ENTRETIEN

Nettoyer les outils à l'eau aussitôt après application et avant le durcissement du produit.

PRODUITS COMPLÉMENTAIRES

Bande (périphérique) de désolidarisation compressible, primaire.

REMARQUES

Le dosage en eau dépend des particularités du chantier. Aux conditions identiques, ce dosage est plus fort pour températures chaudes et épaisseurs faibles. Il est au contraire moins fort pour températures fraîches et épaisseurs fortes.

Si vous souhaitez obtenir un aspect régulier de la surface, les paramètres suivants doivent être les plus constants possibles : conditions du chantier, régularité du support, outillage, préparation du mortier et son application, continuité et constance de l'épaisseur.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

APPARENCE – COMPOSITION

Liants hydrauliques, charges minérales, résines synthétiques et adjuvants spéciaux.

CONSOMMATION

1,5 kg/m²/mm d'épaisseur.

	RAGREPRO	
	Numéro de déclaration des performances RAG/15.1/V1.09.2016	
CERMIX - Rue de la Belle Croix - 62 240 DESVRES		
EN 13813 CT-C16-F4		
Matériau pour chape à base de ciment		
Réaction au feu	Classe Ffl	
Emission de substances corrosives	CT	
Perméabilité à l'eau	NPD	
Perméabilité aux vapeurs d'eau	NPD	
Résistance à la compression	C16	
Résistance à la flexion	F4	
Résistance à l'usure	NPD	
Isolation au bruit	NPD	
Absorption du bruit	NPD	
Résistance thermique	NPD	
Résistance chimique	NPD	

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Certifié CSTB

Conforme à la Norme EN 13813

DTU, CPT en vigueur.

CONDITIONNEMENT

Sac de 25 kg. 48 sacs par palette

STOCKAGE & CONSERVATION

Conservation : 1 an dans l'emballage fermé et à l'abri de l'humidité.

PRÉCAUTIONS DE SÉCURITÉ

- EMISSION DANS L'AIR INTERIEUR (1) : Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).
- Consulter la fiche de données de sécurité sur le site internet www.quickfds.fr ou sur simple demande auprès de CERMIX France.
- Toujours porter les équipements de protection individuelle conformément aux directives et à la législation en vigueur.
- Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Ce document technique peut faire l'objet de mise à jour, il est de la responsabilité de l'utilisateur de contrôler systématiquement si une version plus récente est disponible sur notre site www.cermix.com. Il est de la responsabilité de l'applicateur de contrôler la compatibilité et l'adéquation des produits pour la réalisation des travaux. Des essais peuvent être réalisés au préalable pour valider le bon comportement des produits.